

INFO-ESRC

Ce document est **PRÉSEN-
TEMENT** sur [le Portail](#)
et/ou dans [vos courriels](#)

VOLUME: 19, NUMÉRO: 1

LE 11 OCTOBRE 2011

PREMIÈRE COMMUNICATION

Cette année, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) implante le bulletin unique. Cela signifie que partout au Québec les élèves et leurs parents recevront une première communication avant le 15 octobre, un pre-

mier bulletin chiffré (%) avant le 20 novembre, un deuxième bulletin pour le 15 mars et un dernier pour, au plus tard, le 10 juillet.

La communication que vous

recevez aujourd'hui présente 2 commentaires par matière : le **premier commentaire** concerne le cheminement scolaire et le **deuxième commentaire** concerne le comportement de votre enfant.

Dans ce numéro :

Première communication	1
Premier bulletin	1-2
Projet éducatif et Plan de réussite	2
Utilisation de l'agenda scolaire	3
Règles de vie	3
Loi sur le tabac	3
Nos services personnels aux élèves	4
Système téléphonique	4
Remises de la première communication et des bulletins	4
Journées pédagogiques	4
Conseil d'établissement	5
Sécurité à l'ESRC	5
Vous voulez améliorer votre situation?	5
Service d'orientation	6
Portes ouvertes en formations professionnelles : des métiers d'avenir!	6-7
L'intimidation	7
La lecture, pourquoi pas?	7

PREMIER BULLETIN

Le 17 novembre en soirée ainsi que le 18 novembre en après-midi, vous serez invités à vous présenter à l'école pour recevoir le 1^{er} bulletin chiffré (%) de votre jeune. Par cette même occasion, vous pourrez rencontrer ses enseignants pour recevoir plus d'information concernant les résultats de votre enfant.

Nous sommes convaincus que cette rencontre représente un jalon important dans la démarche qui guidera votre jeune vers la réussite et nous vous invitons à y prendre part.

QUAND:

LE JEUDI, 17 NOVEMBRE EN SOIRÉE (18 H 30 À 21 H) ET LE VENDREDI, 18 NOVEMBRE EN APRÈS-MIDI (13 H 30 À 16 H).

1- Vous noterez que l'organisation physique prévoit

une localisation des enseignants par niveau :

Cafétéria: 1^{re} Secondaire

Classes secteur 2700: 2^e Sec.

Classes secteur 2600: 3^e Sec.

Classes secteur 2400: 4^e Sec.

Classes secteur 2200: 5^e Sec.

2- Plusieurs enseignants travaillent à plus d'un niveau; il vous faudra probablement vous déplacer dans plus d'un secteur.

3- Si votre enfant est inscrit à la classe d'adaptation scolaire (UNIK), l'enseignante vous contactera pour prendre rendez-vous si une rencontre s'avère nécessaire.

4- Dans le cas où vous aimeriez pouvoir discuter plus à fond d'un problème concernant votre enfant, il serait souhaitable de prévoir, sur place, un

temps de rencontre ultérieur pour échanger plus longuement avec l'enseignant concerné. De façon très générale, les rencontres se déroulent assez rapidement et exceptionnellement, une dizaine de minutes peuvent être nécessaires à l'étude de certains cas. Au-delà de ce délai, il faut comprendre que nous rendons le temps d'attente démesurément long; ce fait indispose bien des parents. Merci de votre compréhension!

5- Certains professionnels non enseignants seront à votre disposition pour vous fournir toutes les informations sur les services complémentaires offerts aux élèves.

PREMIER BULLETIN (SUITE)

- 6- Comme nous sommes une école-associée à l'Université Laval dans le cadre des programmes de formation des maîtres, il est possible qu'un stagiaire de quatrième année ait pris en charge le groupe de votre fils ou de votre fille. Si tel est le cas, vous aurez la possibilité de le rencontrer avec l'enseignant-associé.
- 7- En raison de la courte durée de la première étape, il s'avère plus difficile de transmettre une évaluation du développement des compétences pour les disciplines à 2 périodes/cycle. Dans de telles situations, un message faisant état de la progression de l'élève apparaîtra dans le bulletin en remplacement d'un résultat chiffré.

PROJET ÉDUCATIF ET PLAN DE RÉUSSITE

S'investir pour réussir S'investir pour réussir

De janvier à juin 2011, l'équipe du personnel de l'école s'est attaqué à renouveler notre projet éducatif et notre plan de réussite. C'est le 6 juin dernier, lors d'une réunion du Conseil d'établissement, qu'ils ont été adoptés.

Comme notre nouvelle devise l'indique, nous souhaitons **développer chez nos jeunes le sens de l'effort qui est la base de la réussite**. Il est essentiel de déployer de l'énergie, des efforts, de la persistance et de la persévérance pour atteindre les buts que nous nous fixons. Le succès arrive rarement seul, il demande une bonne dose de travail et d'implication.

Notre école et notre personnel mettent tout en œuvre pour développer de vrais citoyens de demain en étant soucieux d'offrir un milieu de vie et d'étude stimulant et motivant par des cours de qualité, un encadrement rigoureux, un grand choix d'options et une panoplie d'activités parascolaires tant sur l'heure du midi qu'après les heures de cours.

Cependant, c'est véritablement à l'élève, qui est au centre de ses apprentissages, que revient la tâche de s'impliquer, de se responsabiliser pour être au cœur de sa réussite.

Soyez assuré que l'école mettra tout en œuvre pour l'accompagner dans sa réussite, tant au plan scolaire, social que personnel.

Notre projet éducatif 2011-2016 est basé sur 4 valeurs :

1. Fierté
2. Persévérance
3. Respect
4. Responsabilité

3 orientations :

1. Favoriser la réussite en permettant l'accomplissement et l'épanouissement sur les plans personnel, social et scolaire;
2. Développer un sentiment d'appartenance où l'élève, le parent et le personnel désirent s'impliquer activement dans la vie de l'école;
3. Former un citoyen responsable qui contribue à faire de l'école un milieu sain et sécuritaire.

qui s'opérationnalisent à travers 7 objectifs :

1. L'élève et tous les intervenants de l'école améliorent leur maîtrise de la langue française;
2. L'élève, au centre de ses apprentissages, utilise les ressources disponibles pour améliorer sa réussite;
3. L'élève utilise les moyens mis en place pour favoriser sa persévérance scolaire;
4. L'élève reçoit des services éducatifs variés et de qualité répondant à la réalité du 21^e siècle;
5. L'élève développe des comportements et attitudes d'un apprenant responsable;
6. L'élève et le personnel, par leur implica-

tion, développent leur sentiment d'appartenance positif et unique à leur milieu;

7. L'élève se conscientise à sa santé globale, à la protection de son environnement et acquiert de saines habitudes de vie d'un citoyen responsable.

Plusieurs moyens seront utilisés dans le cadre de notre plan de réussite pour favoriser la réussite du plus grand nombre.

Exemples :

- ⇒ Chaque élève est associé à un tuteur
- ⇒ Accès aux services de psychologue, éducateur spécialisé, travailleur social, psychoéducateur, AVSEC, conseiller d'orientation, etc.
- ⇒ Période de lecture quotidienne
- ⇒ Politique sur la qualité du français dans toutes les matières
- ⇒ Système de valorisation
- ⇒ Midi récupération

UTILISATION DE L'AGENDA SCOLAIRE

Nous poursuivons cette année notre objectif de faire de l'agenda l'outil privilégié de planification et de communication.

Il convient de rappeler qu'il ne doit pas être un album de photos ni un journal intime. Nous apporterons donc une attention spéciale aux agendas de nos élèves afin qu'ils ne soient ni crayonnés, ni barbouillés, ni dessinés. Nous voulons que cet outil demeure propre et utilitaire pour que nous puissions retrouver en tout temps les inscriptions des parents, des enseignants, des professionnels, des surveillants ou des directeurs.

Comme parents, nous vous demandons d'y inscrire à la journée même ou dans la section notes :

- ◆ tout rendez-vous médical prévu;
- ◆ toute situation que vous jugerez utile

RÈGLES DE VIE

ABSENCES

Nous rappelons aux parents que la présence des élèves est essentielle et obligatoire à l'école. Si pour une raison valable, votre jeune doit s'absenter, nous vous demandons d'avertir l'école le plus tôt possible auprès de madame Louise Duquet (418-847-7200 poste 6509); le service de boîte vocale est disponible 24 heures sur 24. Toute absence non justifiée par le parent dans les 24 heures sera considérée non motivée. Merci de nous supporter!

TENUE VESTIMENTAIRE

Une tenue appropriée est obligatoire pour fréquenter l'école. Les élèves dont la tenue ne conviendra pas seront rencontrés et invités à revêtir un t-shirt prêté par



de porter à la connaissance d'un membre du personnel de l'école.

Cet outil peut nous permettre de clarifier certaines situations facilement et simplement.

Nous voulons que tous les élèves y inscrivent rigoureusement tous les travaux, devoirs, tests ou évaluations qu'ils doivent réaliser. Nous souhaitons ainsi développer la nécessité d'utiliser l'agenda scolaire chez nos jeunes afin qu'ils s'habituent à prévoir, à organiser et à assumer leurs responsabilités.

Là aussi, nous avons besoin de votre aide et de votre support. Pourquoi ne pas revoir avec votre jeune ses méthodes de planification? Pourquoi ne pas discuter avec lui de l'étude qu'il doit faire ou des travaux qu'il doit réaliser? Pourquoi, occa-

l'école ou à retourner se changer à la maison.

CASQUETTES ET AUTRES COUVRES-CHIEFS

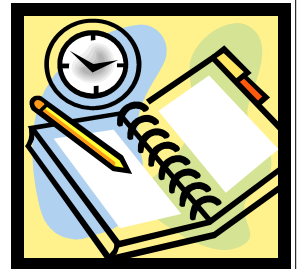
Nous vous rappelons que les casquettes et autres chapeaux sont interdits dans l'école. Tous ceux qui contreviendront à ce règlement verront leur casquette, leur tuque, etc. confisquée pour un cycle.



sionnellement, ne pas revoir son agenda pour lui suggérer des ajustements?

Enfin, il est plus que jamais un **instrument de communication** entre l'école et la maison. Il est demandé aux parents de consulter régulièrement la page 29 puisque c'est sur cette dernière que les enseignants consigneront les manquements.

Bref, c'est ensemble que nous pourrions améliorer le degré d'engagement de nos élèves et c'est à cette condition que le succès devient possible.



TÉLÉPHONE CELLULAIRE, MP3...

Nous vous rappelons que tous les appareils électroniques sont interdits dans les salles de classe. Tous ceux qui contreviendront à cette règle verront leur appareil confisqué pour un cycle.



LOI SUR LE TABAC

Depuis le 1^{er} septembre 2006, sont entrées en vigueur de nouvelles dispositions de la Loi sur le tabac qui a comme effet d'interdire à quiconque de fumer sur les terrains de l'école aux heures où nous recevons des élèves. Cette nouvelle

loi nous a permis de constater qu'il y a de moins en moins de fumeurs dans notre école : c'est une excellente nouvelle!

Nous comptons sur votre collaboration pour nous aider dans l'application de

cette nouvelle loi et apprécions que vous conveniez avec votre enfant, s'il est fumeur, de la conduite à adopter.

NOS SERVICES PERSONNELS AUX ÉLÈVES

Il nous fait plaisir de vous informer, encore cette année, des services offerts à vos adolescents en terme de services personnels et de support particulier.

Nous disposons donc des services suivants :

- ◇ psychologie (une psychologue scolaire);
- ◇ service social (un travailleur social scolaire);

laire);

- ◇ service d'orientation (des conseillères d'orientation);
- ◇ animation de vie spirituelle et d'engagement communautaire (un animateur);
- ◇ service santé du CSSS (une infirmière);
- ◇ prévention de la toxicomanie (un travailleur social scolaire et deux techniciennes en éducation spécialisée);

- ◇ local Alternatif (deux techniciennes en éducation spécialisée).

À ces services s'ajoutent, entre autres, ceux de quatre surveillants-éducateurs qui œuvrent quotidiennement auprès de vos enfants afin de faire de notre école un milieu sain, sécuritaire et éducatif pour tous les élèves.

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

Afin de faciliter vos communications avec nos différents membres du personnel, notre message d'accueil enregistré au 418-847-7200 a été modifié l'été dernier. Nous croyons intéressant de vous le décrire. Voici donc le détail de quelques options disponibles:

- ⇒ Option 1 : pour déclarer les **absences** et **retards** des élèves. C'est seulement à ce poste (6509) que vous pourrez les déclarer à la préposée ou sur la boîte vocale.

- ⇒ Option 2 : pour joindre les **secrétaires** et **directrices adjoints** de tous les niveaux (**1^{re} à 5^e secondaire**). C'est à ce poste que vous pourrez choisir de parler ou de laisser un message à la secrétaire ou au directrice adjointe du niveau concerné.

- ⇒ Option 5 : pour joindre le **directeur** ou la **secrétaire d'école**. Il s'agit du poste de monsieur François Demers ou de madame Sylvie Arcand.

- ⇒ Option 0 : pour joindre tout **autre membre du personnel** ou pour des **informations générales**.



De plus, la liste complète des postes téléphoniques vous a été remise dans l'envoi d'été et elle se trouve sur notre site Web afin de joindre directement les membres du personnel.

REMISES DE LA PREMIÈRE COMMUNICATION ET DES BULLETINS

Il est important à ce moment-ci de l'année de vous mentionner quand auront lieu les fins d'étapes et les dates des remises de bulletins :

- * La première communication : sera postée avant le 15 octobre ,

- * Le premier bulletin : sera remis sur place lors de la rencontre de parents le 17 novembre en soirée et le 18 novembre en après-midi,
- * Le deuxième bulletin : sera posté pour le 15 mars,

- * Le troisième bulletin : sera remis au secrétariat de l'école les 3 et 4 juillet ou envoyé par la poste à compter du 6 juillet .

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Veillez prendre note qu'aux dates suivantes auront lieu des journées pédagogiques (prévues au calendrier) et que, par conséquent, les élèves seront en congé :

- ◇ le vendredi, 7 octobre;
- ◇ le vendredi, 21 octobre;
- ◇ le vendredi, 18 novembre;
- ◇ le vendredi, 9 décembre.





CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Il nous fait plaisir de vous présenter la liste des membres élus à ce jour au Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2011-2012 :

Marie-Ève Barbeau, parent
Michel Bellemare, parent
Lyne Cloutier, parent et représentante au comité de parents

Julie Conseiller, parent
Réjean Dufour, parent
Karine Gagnon, parent
Sylvie Lagacé, parent
François Rousseau, parent

Sylvie Arcand, secrétaire d'école
Florent Gariépy, travailleur social scolaire
Frédéric Blais, enseignant
Marie-Claude Bourbeau, enseignante
Raynald Dancause, enseignant
Bertrand Laberge, enseignant
Twiggy Lanouette, enseignante
Dominic Pouliot, enseignant
À déterminer, 2 élèves

Si vous voulez joindre l'un ou l'autre des membres du Conseil d'établissement, nous vous invitons à communiquer avec madame Sylvie Arcand, secrétaire d'école (418-

847-7200, poste 6501) et nous ferons le nécessaire pour vous mettre en communication avec cette personne.

Notez aussi que les ordres du jour de même que les procès-verbaux sont disponibles sur notre site Web.

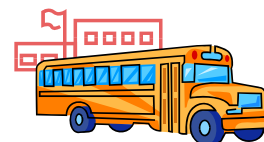
La première réunion aura lieu le mercredi 12 octobre à 19 h.

SÉCURITÉ À L'ESRC

STATIONNEMENT OUEST

Nous sollicitons la collaboration des parents qui viennent reconduire et chercher leur(s) enfant(s). Le stationnement ouest est réservé aux véhicules scolaires entre 7 h 30 et 17 h. Il est donc deman-

dé aux parents de déposer et d'attendre leur(s) enfant(s) sur le boulevard des Étudiants. À cet effet, la Ville de Québec a modifié sa réglementation du côté nord du boulevard en attribuant à cette zone



une limite de 15 minutes de stationnement.

Merci de votre collaboration!

ACCÈS À L'ESRC POUR LES VISITEURS

Afin d'assurer une meilleure surveillance de l'école, il est maintenant demandé aux visiteurs d'accéder à l'école par la porte no. 1 (porte principale à l'avant de l'école).

Tout visiteur doit se présenter au secrétariat de l'école et sera dirigé au besoin.

Merci de votre compréhension!



VOUS VOULEZ AMÉLIORER VOTRE SITUATION?

Le Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) aident les adultes sans diplôme à trouver leur projet de vie et les accompagnent dans leurs démarches.

⇒ Services individuels

- ⇒ **Gratuit**
- ⇒ **16 ans et plus**
- ⇒ **Adultes sans diplôme**
- ⇒ Retour aux études
- ⇒ Recherche d'emploi

⇒ Bilan des expériences de vie

Vous avez des questions? Il leur fera plaisir d'y répondre!

418-686-4040, poste 6399

Deux points de services :

Centre Saint-Louis et Centre Louis-Jolliet

UN MESSAGE DU SERVICE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE



Comme à chaque année, l'équipe du service d'orientation donnera priorité, en octobre et en novembre, aux élèves de la 5^e secondaire. Ils seront en effet tous rencontrés en petits groupes en septembre et en octobre. Par la suite, ils peuvent prendre rendez-vous individuellement. En plus des services dispensés à l'école, nous désirons attirer votre attention sur certaines activités tenues à l'école ou proposées par des organismes externes qui pourront grandement aider nos jeunes dans leur démarche d'orientation :

⇒ 23 novembre : **Salon des études** (Agora de l'école)

Dans le but de mieux informer les élèves, un Salon des études sera organisé pour les élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire. Des personnes-ressources seront sur place pour donner de l'information sur les programmes offerts dans certains collèges privés et publics du Québec, dans les Centres de formation professionnelle de la région (DEP) et à l'Université Laval. Tous les élèves pourront découvrir de nouvelles avenues.

⇒ 5 décembre : **Matinées collégiales**

Encore cette année, les quatre grands cégeps de la région immédiate de Québec viendront rencontrer nos élèves de 5^e secondaire lors d'ateliers donnés à l'école.

⇒ 24 et 25 novembre : **Visite de cégeps à l'extérieur de Québec**

Possibilité de visite dans les cégeps hors Québec Métro. Il faut s'inscrire au service d'orientation avant le 12 novembre. Certains frais sont à prévoir.

⇒ 30 novembre : **Soirée d'information collégiale pour les parents**

Le Service régional d'admission au collégial de la région de Québec (SRACQ) tiendra une soirée d'information à l'Agora de l'école secondaire Roger-Comtois. La conférence traitera des différents programmes et des subtilités de l'admission au cégep. Une invitation parviendra par la poste aux parents des élèves de la 5^e secondaire.

⇒ Portes ouvertes dans les cégeps :

- Limoilou :
19 novembre et 1^{er} février
- Sainte-Foy :
22 novembre et 31 janvier
- F.-X. Garneau :
19 novembre et 24 janvier
- Lévis-Lauzon :
23 novembre et 25 janvier

⇒ Étudiantes et étudiants d'un jour

Des visites individuelles peuvent être organisées pour les élèves intéressés aux spécialités de la formation professionnelle (DEP) ou pour confirmer un

choix collégial (DEC). Ils doivent en faire la demande au service d'orientation.

⇒ Jeunes explorateurs d'un jour

Pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire intéressés à faire un stage d'un jour avec un professionnel de leur choix dans tous les secteurs de la fonction publique. Pour toute information supplémentaire, présentez-vous au local 1080 pour rencontrer une conseillère d'orientation.

Nous vous invitons également à visiter le site internet de l'école sous la rubrique SERVICES pour y retrouver une multitude d'informations concernant l'orientation scolaire et professionnelle.

N'hésitez pas à nous contacter au local 1080 pour toute information supplémentaire :

Suzanne Lizotte, c.o. :
418-847-7200, 6557
Andrée Raymond, c.o. :
418-847-7200, 6545
Caroline Lacasse, c.o. :
418-847-7200, 6538

Nous serons présentes à la soirée de remise des bulletins le 17 novembre.

PORTES OUVERTES EN FORMATION PROFESSIONNELLE : DES MÉTIERS D'AVENIR!

La mise en valeur de la formation professionnelle est un enjeu important pour la Commission scolaire de la Capitale (CSC) qui souhaite améliorer la perception et les connaissances de la population à l'égard de ce parcours et de ses perspectives d'emploi prometteuses.

Pour ce faire, quatre établissements ouvrent leurs portes le **dimanche 13 novembre de 11 h à 15 h**. Les visiteurs pourront constater que les métiers de la formation professionnelle ont évolué au même rythme que les nouvelles technologies et que des aptitudes particulières sont requises pour être admis dans un

programme.

L'époque où l'on devait détecter, analyser, fabriquer et réparer sans l'aide des technologies de pointe est révolue. Aujourd'hui, de nombreux travailleurs doivent notamment être à l'aise avec les systèmes commandés par ordinateur ainsi que les systèmes numériques et électroniques. Et comme les technologies se renouvellent sans cesse, leurs connaissances doivent être mises à jour régulièrement. À l'instar des études postsecondaires, la formation professionnelle n'est pas une fin en soi. Il existe de nombreuses passerelles qui permettent

d'accéder aux études collégiales et universitaires. Un diplômé en cuisine peut poursuivre ses études au cégep en gestion d'un établissement de restauration et accéder à l'université pour étudier en administration. De même, un machiniste peut accéder au cégep et à l'université en génie mécanique.

Actuellement, des milliers d'emplois au Québec ne trouvent pas preneur faute de travailleurs qualifiés. Cette pénurie nuit désormais au chiffre d'affaires de deux entreprises sur trois au Québec.

PORTES OUVERTES EN FORMATION PROFESSIONNELLE : DES MÉTIERS D'AVENIR! (SUITE)

Portes ouvertes le dimanche 13 novembre de 11 h à 15 h.

Centre de formation professionnelle de Limoilou, 2050, 8^e Avenue, Québec, G1P 3P1

Centre de formation professionnelle de Québec, 1925, rue Monseigneur-Plessis, Québec, G1M 1A4

Centre de formation professionnelle Wilbrod-Bherer, 5, rue Robert-Rumilly, Québec, G1K 2K5

Centre de formation professionnelle de Neufchâtel, 3400, avenue Chauveau, Québec, G2C 1A1

Pour en savoir davantage, visitez le site www.maviemonmetier.ca

L'INTIMIDATION, ON S'EN PARLE POUR MIEUX AGIR

Nous entendons parler de plus en plus d'intimidation et des conséquences qu'elle entraîne. Elle se manifeste parfois par de simples paroles ou gestes que certains croient anodins mais qui blessent profondément la personne atteinte. N'hésitez pas à parler à votre enfant de l'importance de ne pas se laisser insulter ou agresser par d'autres jeunes. Les adultes de l'école peuvent en tout temps référer l'élève à des ressources compétentes.

Il serait bon également de sensibiliser votre jeune à l'importance du respect envers les autres. Votre enfant est peut-être une personne qui intimide et ne se doute pas de l'ampleur des ravages que cela peut causer. La personne qui intimide a aussi besoin d'aide. Peut-être répond-t-elle à une pression sociale de son groupe d'amis? Peut-être a-t-elle vécu elle-même de l'intimidation? Il est de

notre devoir, nous les adultes, d'aider ces personnes au prise avec ce grave problème de société.

L'intimidation commence sournoisement, ne laissons pas le problème s'aggraver. Protégeons nos jeunes, leur avenir est important.

À ce titre, des membres des services complémentaires animent une rencontre auprès de tous les groupes de 1^{re} secondaire afin de sensibiliser les jeunes à la problématique et de les outiller pour faire face à la situation, si elle se présente. Nous constatons que nos jeunes nous parlent surtout de violence verbale et psychologique plutôt que physique.

Bien que les jeunes aient des ressources personnelles, cela s'avère parfois insuffisant.



Les animateurs leur expliquent les notions d'intimidation, les types de violence ainsi

que celle de l'exclusion. Ils leur parlent aussi des ressources de l'école et des moyens de prévenir l'intimidation ainsi que des façons de faire lorsqu'on en subit. Le message est clair : dénoncer une situation, c'est dire non à l'intimidation.

Comme parents, vous pouvez aider vos enfants. Parlez avec eux et soyez attentifs à leurs changements d'humeur. En cas d'inquiétude, n'hésitez pas à utiliser les ressources de l'école : surveillants-éducateurs, tuteurs, directeurs adjoints ou professionnels.

LA LECTURE, POURQUOI PAS?

La lecture est un atout majeur pour l'apprentissage et la maîtrise d'une langue. De plus, elle améliore notre mémoire. Encore mieux, elle nous fait voyager, nous renseigne, nous divertit, nous rend heureux. Un bon livre nous captivera tellement que nous en oublierons le temps!

La bibliothèque est là pour une aide pédagogique, offrant une multitude de documentaires pouvant aider les élèves

dans leurs travaux de recherche. Elle offre aussi de merveilleux romans où les histoires sauront captiver les lecteurs selon leurs goûts. Près de 23 000 volumes sont disponibles pour eux. Qu'ils n'hésitent surtout pas à visiter leur bibliothèque scolaire, pour appuyer leurs recherches ou simplement pour le plaisir de lire!

Les India Desjardins, Chrystine Brouillet, Michael Connelly, Marc Lévy, Bryan Perro

et Michel David sont parmi les auteurs qui attendent impatiemment d'être lus...



Bonne lecture!

Ghislaine Gauvin, Technicienne en documentation

*AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER
LE 17 OU 18 NOVEMBRE !*

François Demers

François Demers
Directeur